



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Morin-Heights tenue au Chalet Bellevue au 27, rue Bellevue le mercredi 8 juillet 2020 à 19h30 à laquelle étaient présents :

*Monsieur le conseiller Jean Dutil
Madame la conseillère Leigh MacLeod
Monsieur le conseiller Claude P. Lemire*

*Madame la conseillère Louise Cossette
Monsieur le conseiller Jean-Pierre Dorais
Monsieur le conseiller Peter MacLaurin*

formant quorum sous la présidence du maire Timothy Watchorn.

211.07.20 CONTRAT – DÉNEIGEMENT 2020-2025

CONSIDÉRANT le budget de fonctionnement 2020 de la Municipalité;

CONSIDÉRANT le Règlement (571-2019) sur la gestion contractuelle et ses règles sur la conduite des appels d'offres pour les contrats de plus de 101 400\$;

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics a procédé à un appel d'offres public via le SEAO pour les travaux de déneigement des rues et trottoirs ainsi que le déglacage de certains chemins municipaux et du réseau routier entretenu par le Ministère des transports du Québec (MTQ) suivant les termes du devis d'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu la soumission conforme suivante;

Soumissionnaire	Prix (taxes incluses)
David Riddell Excavation/transport	2 871 807,82 \$

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection a procédé à l'analyse des soumissions reçues, qu'il a tenu des discussions avec le soumissionnaire ci-haut cité conformément au Code municipal et qu'il a déposé son rapport;

CONSIDÉRANT l'entente du 12 juillet 2019 liant la municipalité au ministère des Transports du Québec pour le déneigement d'une partie y définie des routes 329 et 364;



Municipalité de Morin-Heights
567, chemin du Village, Morin-Heights (Québec) J0R 1H0
municipalite@morinheights.com
Téléphone : 450 226-3232, poste 101
Télécopieur : 450 226-8786



CONSIDÉRANT QUE le prix soumis pour la portion « routes 329 et 364 » du devis est plus élevé que le prix prévu dans l'entente précédemment citée;

ATTENDU QUE le seul soumissionnaire conforme a révisé son offre afin de diminuer le prix pour la portion des chemins municipaux de 8%;

Sur la proposition de monsieur le conseiller Jean Dutil

IL EST RÉSOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente;

D'OCTROYER un contrat de déneigement pour les 24,27 kilomètres de chemins municipaux décrits au devis à David Riddell Excavation/Transport, selon les termes du devis, pour une durée de trois ans assortie de deux années optionnelles, pour une somme totale de 1 413 247,89\$, taxes incluses, répartie de la façon suivante :

- 2020-2021 279 825,65\$;
- 2021-2022 279 825,65\$;
- 2022-2023 279 825,65\$;
- 2023-2024 286 885,47\$;
- 2024-2025 286 885,47\$;

D'OCTROYER un contrat de déneigement pour les 17,875 kilomètres du réseau routier du ministère des Transports du Québec décrit au devis à David Riddell Excavation/Transport, selon les termes du devis, pour une durée de trois ans assortie de deux années optionnelles, pour une somme totale de 1 458 559,93\$, taxes incluses, répartie de la façon suivante et conditionnellement à l'approbation, par le ministère des Transports du Québec, des ajustements requis de clauses financières par la Municipalité :

- 2020-2021 286 697,35\$;
- 2021-2022 286 697,35\$;
- 2022-2023 286 697,35\$;
- 2023-2024 299 233,94\$;
- 2024-2025 299 233,94\$;

D'AUTORISER le Directeur général à effectuer le suivi de la présente résolution selon les termes de celle-ci et à signer tout document afférent;

Page 3
211.07.20

CERTIFIÉE CONFORME LE 13 AOÛT 2020

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Hugo Lépine', written in a cursive style.

Hugo Lépine
Directeur général et Secrétaire-trésorier